

Analyse du programme – Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l’Europe (ALDE)



1. Résumé

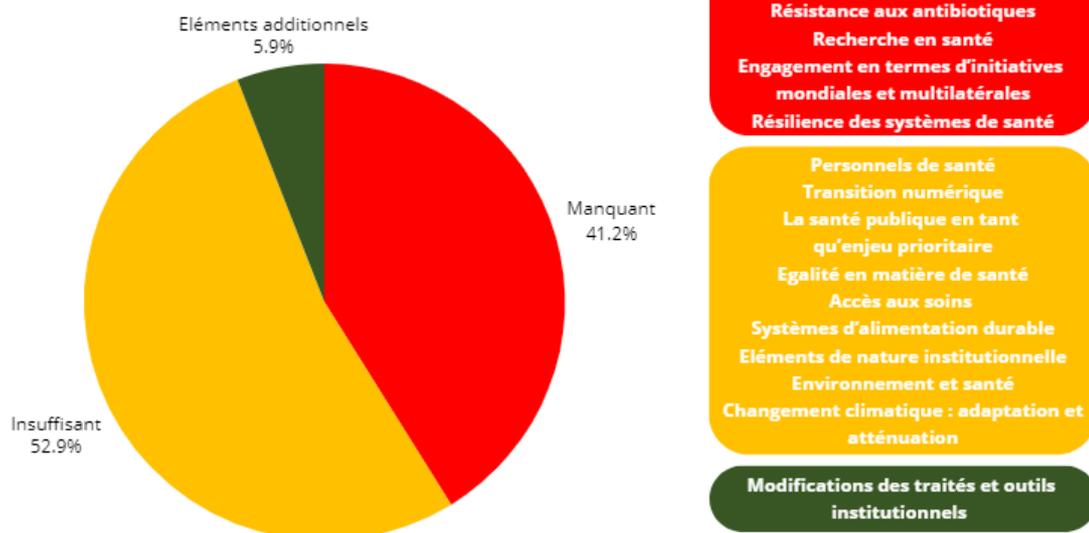
Evaluation	Contenu du programme
Sujets manquants	<p>Les maladies non transmissibles (MNT) ne sont évoquées à aucun moment. Le document ne fait référence, ni même allusion, d’aucune manière, à la prévention ou à la promotion de la santé. Le programme ignore totalement, par ailleurs, les sujets liés à la santé mentale et à la résistance aux antibiotiques (RAM). C’est également le cas d’un certain nombre de sujets, tels que la recherche, la résilience des systèmes de santé, la préparation à la gestion des crises sanitaires et l’engagement de l’UE en matière d’initiatives mondiales et multilatérales.</p> <p>Le programme ne mentionne pas non plus des dossiers clés, tels que l’Espace Européen des Données de Santé, le Green Deal et sa dimension "Fit for 55", "Farm to Fork", la Loi-Cadre pour des systèmes alimentaires durables, le Paquet Pharmaceutique ou le Plan Européen de Lutte contre le Cancer.</p>
Programme insuffisant pour répondre aux objectifs et aux engagements de l’UE	<p>La Santé Publique n’est pas présentée comme une priorité dans le programme, même si certains éléments pourraient être susceptibles d’y contribuer dans une certaine mesure. Le programme évoque des éléments de nature institutionnelle, mais dans le cadre d’une perspective générale. Le document aborde le sujet des systèmes alimentaires durables, mais en se concentrant uniquement sur la durabilité de l’agriculture et de l’environnement. Les éléments proposés pourraient contribuer à apporter un soutien aux professionnels de santé et au personnel soignant, mais ce sujet n’est pas suffisamment traité, globalement. La transition numérique est traitée de manière satisfaisante, bien que le programme ne cible pas suffisamment, de manière spécifique, la transition dans le secteur de la santé. Le programme développe certains aspects de l’égalité en matière de santé, en termes de droits des personnes LGBTI+ et d’égalité entre les sexes, mais il n’aborde pas d’autres aspects liés à l’équité. L’accès aux soins est également abordé de manière</p>

	très limitée. Enfin, les politiques en matière d' environnement et de climat sont évoquées, mais ne sont pas suffisamment développées.
Sujets traités	Nous considérons qu'aucun sujet, parmi ceux qui ont été analysés, n'a été suffisamment traité dans le programme. <u>Propositions clés:</u> Révision de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles; inscription des droits des personnes LGBTI+ dans la législation européenne; procédure accélérée d'adoption de la Directive Horizontale sur l'Égalité de Traitement entre les personnes; extension de la Liste des Infractions de l'UE afin d'y inclure l'incitation à la haine et les crimes racistes; inscription du droit à l'avortement dans la Charte Européenne des Droits Fondamentaux; harmonisation de la définition du viol fondée sur l'absence de consentement; exécution des mesures d'éloignement sur le territoire de l'UE; extension du champ d'application du Système Européen d'Echange de Quotas d'Emissions (ETS); stratégie européenne en matière de bio-économie; objectif minimum de 15% en matière d'interconnexion électrique dans l'UE d'ici 2030; réseau ferroviaire pan-européen.
Autres éléments importants pour la Santé Publique	Le programme apporte plusieurs éléments concernant la modification des traités , même s'ils ne se rapportent pas directement à la santé. Un élément spécifique de la politique environnementale apporte également des idées intéressantes, qui pourraient fournir une contribution importante en matière de santé publique, notamment l'appel lancé à l'Agence Européenne pour l'Environnement pour qu'elle devienne une autorité pleinement opérationnelle capable d'assurer la mise en œuvre des normes environnementales.

2. Focus¹

Évaluation du contenu lié à la santé

par nombre de sujets



¹ N.B le graphique ci-dessus reflète la couverture des 16 sujets examinés dans les analyses. Certains sujets comprennent plus d'éléments que d'autres.

european public health alliance

Rue de Trèves 49-51 | 1040 Brussels, Belgium | epha@epha.org | +32 (0) 2 230 30 56 | www.epha.org